LILLE

LE COUP DE BALAI

Il n'y a pas à revenir sur le cas Collin. La cause est entendue.

Un monsieur qui se dit entrepreneur de balayage et qui ne balaie rien du tout, touche des millions pour cela. Ces millions, la ville de Lille les lui donne en les prenant dans les poches des contribuables qui la trouvent mauvaise et il y a de quoi.

Tous les jours, ce ne sont que plaintes et récriminations qui montent de tous les quartiers de la ville, lesquels rivalisent de saleté, dans Lille-Capitale des Boues.

Mais encore un peu de patience, ce scandale va prendre fin.

Le contrat de l'entrepreneur à balayer arrive à expiration et les élections ont fait qu'il n'y a plus à la mairie d'amis complaisants pour le renouveler.

Il n'est pas douteux que notre nouvelle municipalité socialiste profitera de cette occasion pour mettre un article de son programme à exécution, c'est-à-dire municipaliser le service de la Voirie. De cela, personne ne se plaindra.

Personne, pas même M. Collin qui aura sans doute la pudeur de ne pas le faire. D'ailleurs, que ne rien faire, n'a-t-il pas l'habitude ?

LUC.

LES ELECTIONS CONSULAIRES

Les élections à la Chambre de commerce et au Tribunal de commerce, ont eu lieu samedi. En voici les résultats pour Lille seulement, ceux des communes environnantes ne nous étant pas encore parvenus :

CHAMBRE DE COMMERCE

Première catégorie : inscrits, 391; votants, 205; nuls, 5; majorité absolue, 197. Quinze sièges sont à pourvoir.

Ont obtenu : MM. Barrois, 216 voix; Baudon, 216; Delborre, 215; Descamps, 214; Dubar, 203; Laurenge, 211; E. Leblanc, 212; Sthal, 197; Wallaert, 212; Boniface, 211; P. Le Blan, 211; Blasse, 216; Nicolle, 204; Thiriez, 211; Valdelièvre, 215; Rouzé, 47. Les neuf premiers noms sont ceux des membres sortants.

Deuxième catégorie : inscrits, 862; votants, 173.

Ont obtenu : MM. Guérin, 167 voix; Guilbaut, 168; Masquelier, 168; Tesse, 167; A. Crépy, 168; B. Scalbert, 165.

Troisième catégorie : inscrits, 1.746; votants, 127; nuls, 24.

Ont obtenu : MM. Deraet, 299 voix; A. Legrand, 298; Talfin, 285.

TRIBUNAL DE COMMERCE

Le vote pour le siège de président a donné les résultats suivants :

Inscrits, 2.799; votants, 740; nuls, 2.

M. E. Danel a réuni 669 voix.

Juges : inscrits, 2.099; votants, 731; nuls, 69.

Juges titulaires : MM. Houbron, 662 voix; Crépy, 659; Origuenr, 660; Lepez, 665; H. Desjaups, 664; A. Thiriez, 661; B. Decroix, 662; E. Nicodème, 664.

Juges suppléants : MM. Pollet, 680 voix; Van Ertéghem, 680; Dufour, 680; Crapez, 669. Divers, 2.

LE BIEN D'AUTRUI

DETOURNEMENT D'OBLIGATIONS

Il a été procédé à l'arrestation de la femme Alex Deroo, 62 ans, demeurant 20, rue Jean-Bart.

Cette personne est inculpée de détournement de trois obligations au préjudice de Mme Laforce, demeurant rue du Faubourg-de-Roubaix, tour Deleroix, 6.

Julie Deroo sera en outre poursuivie pour infraction à une interdiction de séjour.

Coups de tampon

AUTO CONTRE VOITURE

Une auto dont le conducteur est demeuré jusqu'à présent inconnu, a heurté, rue de Roubaix, vers 10 heures et demie du matin, deux chevaux attelés à une voiture du train des équipages, que conduisait le soldat Marcel Dallet.

Au cours de la collision, l'un des deux chevaux a été légèrement blessé au pied droit.

L'auto a eu une glace brisée et son radiateur passablement endommagé.

On recherche le chauffeur.

UN CHAUFFARD QUI NE S'EN FAIT PAS

Dans la nuit de samedi à dimanche, M. Ernest Montagne, domestique au service de M. Vandeputte, marchand de charbon, Avenue de Dunkerque, 169, revenait de Bruay conduisant une voiture attelée de deux chevaux et chargée de 2.000 kilos de charbon.

Vers 23 heures 30, M. Montagne se trouvait à l'angle de l'Avenue de Bretagne et de la rue Kant, lorsque survint un camion-auto, non éclairé, piloté par le sieur Médeveille Pierre, 43 ans, au service de la Reconstitution et demeurant 150, Avenue de Bretagne.

Ce véhicule, dont le chauffeur était quelque peu éméché et tenait sa gauche au lieu de la droite, s'en vint donner à toute vitesse dans l'équipage.

Résultats : le conducteur, M. Montagne, tombe en bas de son siège et, dans sa chute, se fracture le péroné et se fêle le tibia. Ces blessures exigeront un repos de quatre à cinq semaines. D'autre part, l'un des chevaux, ayant eu, au cours de la collision, une jambe fracturée, on a dû l'abattre sur place. Il valait 1000 francs.

Ceci, sans compter les dégâts commis par le camion-auto à la voiture et qui ont été évalués à 500 francs.

Le chauffeur a déclaré que son « patron » était assez riche pour payer et qu'en ce qui le concernait, il en serait quitte avec une quinzaine de jours de mise à pied.

Tinnaut, n'est-ce pas ?

CHRONIQUE THEATRALE

UNE « MIGNON » IDEALE

Je ne saurais dire le plaisir que nous cause notre concitoyenne, Mlle Germaine Baye, dans ce joli rôle de « Mignon », qui semble véritablement écrit pour elle. La douce voix, si fraîche et si limpide de la cantatrice, conservant dans toute sa fessiture une saveur de sou, exquisement jeune fille, module avec un charme infini les touchantes mélodies dont est parsemé ce rôle.

Comme réalisation de personnage, c'est la perfection même. Le talent, le tempérament et le physique même de Mlle G. Baye s'adaptaient on ne peut mieux à ce rôle de douce ingénue dont le petit cœur candide et pur éprouve, sans s'en rendre compte, les premières palpitations innocentes que fait naître l'amour sincère.

Et quand, au IIIe tableau, dans le jardin désert, au bord du lac transparent, à cette heure délicieuse de la nuit, qui prête aux objets un charme de lointain et d'irréalité, Mlle G. Baye, costumée à ravir, nous chanta de son organe charmeur cette jolie mélodie de la « Fille des Eaux », elle nous donna quelques minutes d'émotion incomparable que nous n'oublierons pas de sitôt. Véritablement, Mignon ressuscitait, vivante et sensible, telle la voulut le poète en son rêve d'idéal. La ville de Lille compte en Mlle G. Baye, une cantatrice dont elle a le droit d'être fière.

Dans le reste de l'interprétation, signalons Mlle Vanier, excellent « Philine » ; M. Evest, très bon « Lothario » ; M. Carton, et Mlle Boone, qui, tous, contribuèrent au très grand succès qu'obtint cette représentation. — V. B.

TRIANON
5, Rue d'Amiens, 5
Dimanches et Fêtes, à 3 h. BAL
Tous les Lundis, à 5 h.

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre Municipal

Aujourd'hui lundi, affrayante représentation. A l'affiche : LE SUPPLICE D'UNE FEMME, le drame émouvant d'Emile de Girardin, et LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT, la joyeuse opérette de Vierney.

— Mardi et Mercredi, le grand succès parisien LA FOLLE NUIT, (600 représentations à Paris), par la troupe du Théâtre Edouard VII, avec l'exquise chanteuse comédienne Léonce Richard en tête.

Cette comédie aux situations un peu risquées est admirable par sa finesse subtile, ne blessant jamais le tact et les convenances. C'est de la gauloiserie très fine et très Française. Les situations comiques y abondent. On rit du commencement à la fin.

Palais d'Eté
IDÉAL SKATING
SAMEDI 13, — DIMANCHE 14, — LUNDI 15
Bal et Patinage
A BRILLANT ORCHESTRE

HIPPODROME LILLOIS
Canadian Exhibition
::: Circus :::
TOUS LES SOIRS, à 8 h. 1/2
GRANDE
REPRÉSENTATION
Jeudis, Dimanches et Fêtes
MATINÉES à TROIS HEURES
Programme sensationnel et inédit

THÉATRE DE L'UNION
Du 13 au 19 Décembre, à 7 h. 1/2 du soir. — Dimanche, matinée à 2 h. 45
MERVEILLEUX SPECTACLE
Music-Hall, CAREL, ventriloque. — MUGUETTE, diseuse à voix.
Cinéma, COMTESSE SUZANNE, 5 actes — LE PETIT MOUSSE, 5 actes. — BONNES OCCASIONS, comique. — PARC NATIONAL, doc. Location à 10 heures du matin.

PRINTANIA
.... 5, RUE D'AMIENS, 5 ....
Du vendredi 12 au jeudi 18 Décembre
L'ANGE DE LA PITIÉ
Drame en 4 parties — Alice BRADY
:: CHANSONS FILMÉES ::
MAMAN !
Comédie dramatique, Clara KIMBALL
CAVALCADE AMOUREUSE ET FRENETIQUE
Tous les jours, 2 Séances : 3 heures et 8 heures

OMNIA PATHÉ
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi, matinée à 4 h.

Les Elections Cantonales

DANS L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

ANNAPPES

CONSEIL GENERAL. — Insc., 870 ; Vot., 596 ; Expr., 589. — Lorthioir, soc., 247. — Despretz, rép., 312. — Divers, 30.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 870; Vot., 596 ; Expr., 585. — Marissal, soc., 233. — Darras, rép., 313. — Divers, 28.

ANNŒULLIN

CONSEIL GENERAL. — Inscrits, 1564 ; votants, 1602 ; exprimés, 1302. — Parsy, socialiste, 784 ; Caby, républicain, 489. — Nuls, 29.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits, 1564. — Canonne, socialiste, 690. — Ledoux, républicain, 576. — Nuls, 33.

ARMENTIERES

CONSEIL GENERAL. — Insc., 7.632 ; Vot., 1.936 ; Expr., 1.936. — Vanmeneem, soc., 839. — Conem, réact., 918. — Divers, 137.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Insc., 7.632 ; Vot., 1.933 ; Expr., 1.933. — Gillon, soc., 863. — Dansette, réact., 904. — Divers 150.

ASCQ

CONSEIL GENERAL. — Insc., 808 ; Vot., 560 ; Expr., 557. — Lorthioir, soc., 217. — Despretz, rép., 298.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 808; Vot., 560 ; Expr., 557. — Marissal, soc., 230. — Darras, rép., 277. — Divers, 50.

BAUVIN

CONSEIL GENERAL. — Inscrits, 902 ; votants, 576 ; exprimés, 572. — Parsy, socialiste, 446 voix. — Caby, républicain, 107. — Divers, 19.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits, 902 ; votants, 576 ; exprimés, 570. — Canonne, socialiste, 407 voix. — Ledoux, républicain, 133. — Divers, 30.

BOIS-GRENIER

CONSEIL GENERAL. — Insc., 290 ; Vot., 123 ; Expr., 123. — Vanmeneem, soc., 2. — Conem, réac., 108. — Divers, 13.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 290; Vot., 123 ; Expr., 123. — Gillon, soc., 1. — Dansette, réac., 111. — Divers, 11.

BOUSBECQUES

CONSEIL GENERAL. — Insc., 675 ; Vot., 517 ; Expr., 516. — Louridan, soc., 95. — Delacherie, réac., 382. — Divers, 39.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 675; Vot., 517 ; Expr., 509. — Rousseau, soc., 86. — Mullier, réac., 384. — Divers, 39.

CAMPHIN-EN-CAREMBAULT

CONSEIL GENERAL. — Insc., 316 ; Vot., 254 ; Expr., 254. — Parsy, soc., 85. — Caby, rép., 163. — Divers, 8.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Canonne, soc., 66. — Ledoux, rép., 177. — Divers, 11.

CHAPELLE-D'ARMENTIERES

CONSEIL GENERAL. — Insc., 1059 ; cot., 240 ; exp., 228. — Varmecnem, soc., 53. — Conem, réac., 175.

CONSEIL D'ARROND. — Insc., 1059 ; vot., 240 ; exp., 229. — Gillon, soc., 64. — Dansette, réact., 165.

CYSOING

CONSEIL GENERAL. — Insc., 988 ; Vot., 701. — Victoor, soc., 287. — Demesmay, rép., 386.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Insc., 988 ; Vot., 702. — Dussart, soc., 283. — Castelain, rép., 365 voix.

DEULEMONT

CONSEIL GENERAL. — Insc., 460 ; votants, 131 ; suff. exp., 129. — Bocquart, soc., 19. — Claro, F. R., 110.

CONSEIL D'ARROND. — Insc., 460 ; vot., 131 ; suff. exp., 130. — Duflos, soc., 24. — Grimonpont, F. R., 97.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

:: Convocations ::

AUX OUVRIERES, AUX OUVRIERS DE L'IMPRIMERIE DANEL, A LOOS. — Aujourd'hui lundi 15 à la sortie des ateliers, salle de l'Amiteuse, aura lieu une assemblée générale pour toutes les corporations (compositeurs, compositrices, margeurs, margeuses, conducteurs, papetières, massicotiers, etc.).

Ordre du jour très important.

Tous les ouvriers et ouvrières devront donc se faire un devoir d'y assister.

Pour les syndicats : **L. Duflot**, secrétaire-général ; **L. Masson**, secrétaire général.

SYNDICAT DU BATIMENT (Section des Plombiers-Zingueurs). — Mercredi, à 6 heures, réunion, salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

SYNDICAT DE LA CARROSSERIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Le Syndicat de la Carrosserie invite tous ses membres à ne pas manquer lundi 15, à la réunion, car à l'issue de la réunion une conférence sera faite par un ou deux délégués de la Fédération Nationale, vu l'importance, il est urgent d'y assister et d'inviter en même temps tous ceux qui ne sont pas encore syndiqués. En avant, camarades, pour le Syndicat ! Le Secrétaire : VERCAEMPT.

SYNDICAT GENERAL DES MARCHANDS-FORAINS. — Le Syndicat général, d'accord avec les Syndicats locaux, comprenant les marchands étalagistes, Bouchers, de Légumes, de Poissons et de Quatre-Saisons, invite tous les marchands intéressés à assister à la grande réunion qui aura lieu le jeudi 18 décembre, à cinq heures du soir, salle de l'Union de Lille, où il sera décidé des mesures à prendre pour le 1er janvier 1920 date où sera mis en application le nouveau tarif des droits de place. Tous à la réunion ; il y va de l'intérêt général.

Pour la Commission : Le Secrétaire délégué : P. JANSSENS.

PARTI SOCIALISTE

AUX JEUNES, AUX PERES DE FAMILLE SOCIALISTES

La Commission de la Jeunesse Socialiste Lilloise a le plaisir d'informer les camarades socialistes que la Section de Gymnastique est en voie de reconstitution. Aux Jeunes qui veulent se développer physiquement et moralement, aux pères de famille qui veulent des enfants forts et vigoureux, prêts à affronter la lutte pour la vie, nous crions bien fort : « Tous à la Jeunesse Socialiste », « Tous à la Jeunesse émancipatrice ! »

Nous faisons appel aux membres de la Société de Gymnastique « La Jeunesse ouvrière de l'Union de Lille » pour venir renforcer nos cadres. Les adhésions sont reçues chez Vanderbauwède, 65, rue Mexico, Edouard Ghesquières, 24, rue Racine, et Estaminet de la Galeté, 42, rue d'Arcole.

Le Secrétaire : VANDERBAUWEDE.

ENNEVELIN

CONSEIL GENERAL. — Insc., 421 ; votants, 298 ; exp., 298. — Mullier, soc., 65. — Chuffart, rép., 221.

CONSEIL D'ARROND. — Insc., 421 ; votants, 298 ; exp., 298. — Laurent, soc., 68. — Blondeau, rép., 210.

ERQUINGHEM-LYS

CONSEIL GENERAL. — Insc., 749 ; Vot., 297 ; Expr., 292. — Vanneneem, soc., 81. — Conem, réac., 208.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 749; Vot., 297 ; Expr., 297. — Gillon, soc., 88. — Dansette, réact., 209.

FACHES-THUMESNIL

CONSEIL GENERAL. — Votants : 807. — Charles Saint-Venant, 690 voix.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Samson, 691 voix.

FRELINGHIEN

CONSEIL GENERAL. — Inscr., 519 ; Vot., 119 ; Expr., 112. — Vanmeneem, soc., 10. — Conem, réact., 94. — Divers, 8.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Insc., 519 ; Vot., 112 ; Expr., 112. — Gillon, soc., 14. — Dansette, 94. — Divers, 14.

FRETIN

CONSEIL GENERAL. — Insc., 727 ; votants, 542 , exp., 535. — Mullier, soc., 116. — Chuffart, rép., 389.

CONSEIL D'ARROND. — Insc., 727 ; votants, 538 ; expr., 535. — Laurent, soc., 130 ; Blondeau, rép., 364.

GONDECOURT

CONSEIL GENERAL. — Insc., 684 ; Vot., 503 ; Expr., 488. — Parsy, soc., 101. — Caby, rép., 387.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 689; Vot., 503 ; Expr., 487. — Canonne, soc., 124. — Ledoux, rép., 363.

HELLEMMES

CONSEIL GENERAL. — Vot., 2.231. — Hentgès, soc., 1.430. — Leleu, rép., 578.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Vot., 2.230. — Carlier, soc., 1.420. — Chimot, rép., 597.

HEM

CONSEIL GENERAL. —Inscrits, 1224 ; votants, 861 ; exprimés, 861. — Lorthiois, socialiste, 373 voix , Despretz, républicain, 438.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits, 1224 ; votants 861 ; exprimés, 861. — Maussal, socialiste, 366 ; Darras, républicain, 427.

HERRIN

CONSEIL GENERAL — Insc., 93 ; Vot., 74 ; Exp., 74. — Parsy, soc., 12. — Caby, rép., 60. — Divers 2.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Insc., 93 ; Vot., 74 ; Expr., 74. — Canonne, soc., 13. — Ledoux, rép., 56. — Divers, 5.

HOUPLIN

CONSEIL GENERAL. — Insc., 509 ; Vot., 396 ; Expr., 393. — Parsy, soc., 157. — Caby, rép., 205.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 509; Votants, 396 ; Expr. 393. — Canonne, soc., 158. — Ledoux, rép. 200.

HOUPLINES

CONSEIL GENERAL. — Inscr., 1.980 ; Vot., 422 ; Expr., 409. — Vanmeneem, soc., 222. — Conem, réact. 188 voix.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscr., 1.980 ; Vot., 423 ; Expr., 409. — Gillon, soc., 234. — Dansette, réact., 171.

LA BASSEE

CONSEIL GENERAL. — Inscrits, 1336 ; votants, 434 ; exprimés, 409. — Barrois, réactionnaire, 386.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits, 1336 ; votants, 439 exprimés, 425. — Crespel, réactionnaire, 414 voix.

LA MADELEINE

CONSEIL GENERAL. — Inscrits, 3825 ; votants, 2340 ; exprimés, 2313. — Desquiens, socialiste, 910. — Guilbaut, réactionnaire, 1281. — Divers, 120.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits, 3815 ; votants, 2340 ; exprimés, 2322. — Bailleul, socialiste, 914. — Schuepelynck, réactionnaire, 1291. — Divers, 115.

LAMBERSART

CONSEIL GENERAL. — Insc., 2.544 ; Vot., 1.440 ; Expr., 1.422. — Bondues, soc., 559. — Scalbert, réac., 798. — Divers, 64.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Insc., 2.544 ; Vot., 1.440 ; Expr., 1.416. — Brodel, soc., 520. — Pouillicz, réac., 824. — Divers, 62.

LANNOY

CONSEIL GENERAL. — Insc., 551 ; Vot., 382 ; Expr., 379. — Lorthioir, soc., 166. — Despretz, rép., 192.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 551; Vot., 382 : Expr., 377. — Marissal, soc., 173. — Darras, rép., 176.

LEERS

CONSEIL GENERAL. — Insc., 1.059 ; Vot., 721; Expr., 657. — Lorthioir, soc., 331. — Despretz, rép., 326.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 1059 Vot., 727 ; Expr., 639. — Marissal, soc., 300. — Darras, rép., 339.

LESQUIN

CONSEIL GENERAL. — Insc., 639 ; Vot., 378 ; Expr., 360. — Parsy, soc., 179. — Caby, rép., 181.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Insc., 639 ; Vot., 378 ; Expr., 358. — Canonne, soc., 168 — Ledoux, rép., 190.

LINSELLES

CONSEIL GENERAL. — Inscrits, 1234 ; votants, 940 ; exprimés, 918. — Loridan, socialiste, 77 voix. — Delacherie, réactionnaire, 801. — Divers, 62.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits, 1234 ; votants, 935 ; exprimés 917. — Rousseau, socialiste, 84 ; Maillet, réactionnaire, 784. — Divers, 67.

LOMME

CONSEIL GENERAL. — Insc., 2.697 ; Vot., 1.289 ; Expr 1.219. — Pacquez, soc., 921. — Potié, rép., 731 voix.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Dereuse, soc., 1.089. — Liagre, rép., 587.

LOOS

CONSEIL GENERAL. — Inscrits, 2922 ; votants, 1898 ; exprimés, 1878. — Pacquez, socialiste, 876 voix. — Potié, républicain, 877. — Divers, 103.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits, 2922 ; votants, 1885 ; exprimés, 1872. — Dereuse, socialiste, 959. — Liagre, républicain, 828. — Divers, 83.

LYS-LES-LANNOY

CONSEIL GENERAL. — Insc., 1743; Vot., 1225; Expr., 1213. — Lorthioir, soc., 728. — Despretz, rép., 401. — Divers, 84.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Insc., 1.743 ; Vot., 1.225 ; Expr., 1.214. — Marissal, soc., 736. — Darras, rép., 393. — Divers, 83.

MARQUETTE

CONSEIL GENERAL. — Insc., 1.055 ; Vot., 707 ; Expr., 700 — Bondues, soc., 322. — Scalbert, rép., 309. — Divers, 69.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Insc., 1.055 ; Vot., 707 ; Expr., 702. — Brodel, soc., 311. — Pouillier, rép., 317. — Divers, 72.

MONS-EN-BARŒUL

CONSEIL GENERAL. — Inscrits : 1.872 ; Votants : 1.023 ; Exprimés : 1.020. — Delory, 454. — Barrois, 491. — Dennequin, 36. — Ravet, 21.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits : 1.872 ; Votants : 1.023 ; Exprimés : 1.014. — Dennequin, 424. — Rovet, 519. — Delory, 51. — Barrois, 29 voix.

MONS-EN-PEVELE

CONSEIL GENERAL. — Insc., 577 ; vat., 409; exp., 404. — Mullier, soc., 93. — Chuffart, rép., 272.

CONSEIL D'ARROND. — Insc., 577 ; vot., 409 ; exp., 391. — Laurent, soc., 169 ; Blondeau, rép., 248.

NOYELLES

CONSEIL GENERAL. — Insc., 78 ; Vot., 70 ; Expr., 70. — Parsy, soc., 10. — Caby, rép., 57. — Divers, 3.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 78 ; Vot., 70 ; Expr., 70. — Canonne, soc., 9. — Ledoux, rép., 57. — Divers, 4.

PERENCHIES

CONSEIL GENERAL. — Insc., 911 ; vot., ... — Becquart, soc., 149. — Claro, F. R., 173.

CONSEIL D'ARROND. — Insc., 911 ; vot., .. — Duflos, soc., 138. — Grimonnont, F. R., 186.

PONT-A-MARCQ

CONSEIL GENERAL. — Insc., 262 ; votants, 186 ; expr., 178. — Mullier, soc., 21. — Chuffart, rép., 151.

CONSEIL D'ARROND. — Insc., 262 ; votants, 186 ; exp., 177. — Laurent, soc., 29. — Blondeau, rép., 145.

PREMESQUES

CONSEIL GENERAL. — Inscr., 330 ; Vot., 118 ; Expr. 102. — Vanmeneen, soc., 2. — Conem, réact., 100.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscr., 330 ; Vot., 118 ; Expr., 107. — Gillon, soc., 2. — Dansette, réact., 105.

PROVIN

CONSEIL GENERAL. — Insc., 597 ; vot., 492; exp., 469. — Parsy, soc., 247. — Caby, rép., 222.

CONSEIL D'ARROND. — Insc., 597 ; Vot., 492 ; exp., 463. — Canonne, soc., 224. — Ledoux, rép., 239.

RONCHIN

CONSEIL GENERAL. — Inscrits, 1690 ; votants, 840 ; exprimés, 689. — Saint-Venant, socialiste, 621. — Divers, 68.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits, 1690 ; votants, 841 ; exprimés, 687. — Samson, socialiste, 611. — Divers, 76.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

CONSEIL GENERAL. — Inscr., 497 ; Vot., 426 ; Expr., 424. — Victoor, soc., 180 — Demesmay, rép., 220. — Divers, 24.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Insc., 497 ; Vot., 424 ; Expr., 416. — Dussart, soc., 170. — Castelain, rép., 229. — Divers, 17.

SAINGHIN-EN-WEPPES

CONSEIL GENERAL. — Insc., 972 ; Vot., 502 ; Expr., 502. — Barrois-Brame, réac., 299. — Nuls, 203.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 973; Vot., 502 ; Expr., 502. — Crespel, réac., 328. — Nuls, 174.

SAINT-ANDRE

CONSEIL GENERAL. — Insc., 1289 ; votants, 852. — Bondues, soc., 321. — Scalbert-Vandame, réact. 484.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Brodel Louis, soc., 335. — Aug. Pouillier, réact., 478.

SECLIN

CONSEIL GENERAL. — Inscrits, 2207 ; votants, 1534 , exprimés, 1508. — Parsy, socialiste, 590 voix. — Caby, républicain, 824. — Divers, 85.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits, 2207 ; votants, 1534 ; exprimés, 1519. — Canonne, socialiste, 612. — Ledoux, républicain, 724. — Divers, 183.

TEMPLEUVE

CONSEIL GENERAL. — Insc., 935 ; Vot., 679 ; Expr., 646. — Victoor, soc., 247. — Demesmay, rép., 374. — Divers, 25.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 935; Vot., 675 ; Expr., 663. — Dussart, soc., 298. — Castelain, 328. — Divers, 37.

THUMERIES

CONSEIL GENERAL. — Insc., 452 ; Vot., 362 ; Expr., 352. — Mullier, soc., 164. — Chuffart, rép., 154. — Divers, 34.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 452; Vot., 362 ; Expr., 331. — Laurent, soc., 100. — Blondeau, rép., 208. — Divers, 33.

TOUFFLERS

CONSEIL GENERAL. — Insc., 455 ; Vot., 351 ; Expr., 330. — Lorthioir, soc., 162. — Despretz, rép., 168.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 455 ; Vot., 351 ; Expr., 328. — Marissal, soc., 160. — Darras, rép., 168.

TOURCOING NORD-EST

CONSEIL GENERAL. — Insc. 859 ; Vot., 633 ; Expr., 606. — Pierpont, soc., 260. — Leduc. rép., 346.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.— Insc., 859; Vot., 625 ; Expr., 605. — Flament, soc., 266. — Vandamme, rép., 339.

WAMBRECHIES

CONSEIL GENERAL. — Insc., 1.288 ; Vot., 798 ; Expr., 792. — Bondues, soc., 309. — Scalbert, rép., 438. — Divers, 46.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Insc., 1.288 ; Vot., 798 ; Expr., 791. — Brodel, soc., 294. — Pouillier, rép., 444 — Divers, 61.

WASQUEHAL

CONSEIL GENERAL. — Inscrits, 1676 ; votants, 1049 ; exprimés, 1038. — Lebas, socialiste, 495 voix , Motte, réactionnaire, 455. — Divers, 87.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits, 1676 , votants, 1049 ; exprimés, 1039. — Telliez, socialiste, 500 ; Delescluse, réactionnaire, 451. — Divers, 37.

WATTIGNIES

CONSEIL GENERAL. — Inscrits, 857 ; votants, 595 ; exprimés, 589. — Parsy, socialiste, 220 voix. — Caby, républicain, 346. — Divers, 23.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits, 857 ; votants, 595 ; exprimés, 590. — Canonne, socialiste, 226. — Ledoux, républicain, 337. — Divers, 27.

WAVRIN

CONSEIL GENERAL. — Insc., 1.247 ; Vot., 980 ; Expr., 951. — Pacquez, soc., 395 — Potié, rép., 556.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Insc., 1.247 ; Vot., 975 ; Expr., 939. — Dereuse, 417. — Liagre, rép. 552 voix

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Madame Alzmbie, E. R. — Oui, écrivez au sous-préfet de Béthune en exposant la situation.

Emile et Henri, deux poilus pas contents. — Les sursitaires n'ont droit aux primes mensuelles que s'ils comptent au moins 18 mois de service effectif. C'est certainement par suite d'une erreur que vos camarades ont touché. — 2. Comme vos effets civils ont été perdus, vous pouvez réclamer l'indemnité d'habillement à condition d'avoir rendu vos effets militaires.

D. F., poil à gratter. — Vous avez droit à une allocation annuelle renouvelable de 400 francs chacun si vous avez, le père plus de 60 ans, la mère plus de 55 ans. Faites établir les dossiers à la mairie.

Micro Médin. — Non, car vous ne comptez pas 18 mois de service effectif en sus de votre service actif.

No 82. Un fidèle lecteur embêté. — Oui s'il peut prouver qu'il n'a pas joui des biens loués.

X. Z., No 27. — Vous ne pourrez prétendre au rappel de ces secours, rappel qui n'est pas prévu par aucune instruction.

LA BEAUTÉ DU TEINT
s'obtient par le fonctionnement normal de l'appareil digestif.
Un Grain de Vals tous les 2 ou 3 jours au repas du soir. C'est le favori des belles.

Un prévoyant, M. M. — 1. S'il s'agit d'une location en bours au 1er août 14, faites la de suite proroger par ministère d'huissier, vous éviterez ainsi le congé. — 2. Non, attendez.

Loulou qui pleure. — C'est fort vraisemblable mais c'est à la Commission arbitrale qu'il appartiendra d'en décider.

Du beau tableau. — Vous devez payer votre loyer depuis le jour où vous êtes entré dans la nouvelle maison.

P. C., 148. — 1. Vous devez payer, attendu que ce n'est pas vous qui avez été mobilisé.

F. P. L., No 20. — Le propriétaire peut vous augmenter puisqu'il s'agit d'une location postérieure au 4 août 1914.

Un poilu, W. F. — Votre famille ne pouvait prétendre au maintien de l'allocation militaire pendant six mois après votre démobilisation, attendu que vous étiez sursitaire.

Les bacs d'acier d'Haillicourt. — Adresser une réclamation au sous-secrétaire d'Etat de l'administration de la Guerre, 16, rue Saint-Dominique, Paris.

L. J. Un poilu classe 95. — Même réponse que ci-dessus : « Les Becs d'acier d'Haillicourt ».

La toilette moderne, M. C. E. — 1. Cette liste est beaucoup trop longue pour que nous puissions la reproduire dans les colonnes de notre service de renseignements. Ecrivez au général commandant la 1re région, 14, rue Négrier, à Lille, qui vous fixera. — 2. Il vous appartient de vous procurer cet insigne à vos frais.

60. Anxieux de savoir. — Le sens de la phrase a été altéré. Il s'agissait de nouveaux bâtiments qui, déclarait le Préfet, devaient être terminés dans 5 ou 6 semaines. Ces bâtiments sont destinés à être aménagés en bureaux. Il s'agit d'un agrandissement et non pas d'une suppression du service.

Un lecteur assidu, B. R. — Adressez une réclamation au chef de la section Franco-Britannique, près de l'Etat-Major du 1er corps d'armée, 14, rue Négrier, à Lille. Joignez une attestation du maire, si possible.

Un entêté du matin au soir, No 140. — 1. Non. — 2. Oui à condition de demander en temps le bon spécial à la mairie. — 3. Oui. — 4. Ecrivez au commandant du bureau de recrutement dont vous dépendez.

Qui soit puni qui mal y pense. — 1. Vous n'avez rien à réclamer. C'est exact. — 2. Au trésorier du 43e R. I., à Lille ; vous avez droit aux primes mensuelles depuis novembre 1916. — 3. Vous pourriez écrire au général commandant la 1re région (section d'instruction publique), 20, rue de Pas, à Lille.

Un poilu de la gauche, 1. — 1. Non, mais si vous voulez dénoncer la police, il faudra le faire, par lettre recommandée, six mois avant la date d'expiration du contrat. — 2. On ne peut vous contraindre à faire de maintenant une nouvelle police. Demandez simplement qu'on fasse un avenant et rappelez-vous que pour empêcher le renouvellement automatique du contrat, il faut que vous le dénonciez six mois avant son expiration.

Un dépouillé de la guerre. — L'accord franco-belge du 9 octobre vient seulement d'être ratifié. Rappelez votre affaire au préfet qui, actuellement pourra y donner suite.

J. M. J., 53. — Plus de 3.000 francs pour une personne seule.

No O. S. V. P. — Vous n'avez pas droit à l'indemnité de démobilisation puisque vous n'avez pas trois mois de service effectif pendant la guerre.

Un lecteur du « Réveil » ennuyé, D. H. E., 84. X. Y. Z. — Vous ne pouvez prétendre au pécule que s'il était établi que le défunt vous a servi de père, ce qui ne paraît pas être le cas. Le cas échéant, l'attestation dont il s'agit serait délivrée par le président du tribunal civil.

Loué trop tôt. — 1. Oui. — 2. Non, il est préférable que ce soit le fils qui agisse lui-même. — 3. Adressez une réclamation au préfet en indiquant la date du dépôt de la demande.

Blemolque. — 1. Non. — 2. Non. — 3. Il faut qu'elle fasse une demande à la mairie dans le 6e mois de sa grossesse en fournissant un certificat médical.

H. 41. Un démobilisé qui a besoin de pognon. — Dans ce cas, il faut attendre car, quoi que vous ébèlez, vous ne pourrez activer la solution.

Un qui n'est pas gaucher, No 7. — Vous n'avez droit ni à l'indemnité de démobilisation, ni aux primes mensuelles.

Vous n'avez pas de chance, vous avez bien du malheur, Madame. — Le maire le peut-il s'agit du logement de réfugiés. Référez-en néanmoins au président de la Commission arbitrale qui verra s'il est possible de faire cesser le trouble apporté à votre jouissance.

I. E. D. P., 3236. — Votre famille ne peut prétendre à aucune allocation puisque vous avez voulu votre titre de pension.

Content du vote de Lévin, 716. — Le premier R. A. P. n'existe plus. Il est remplacé par le 151e R. A. P., dont le dépôt est à Maubeuge. Vous n'avez droit aux primes mensuelles que si vous comptez plus de 18 mois de service effectif.

**Une sot-3, 20-